

Retraites : contre l'enfumage, préparons la mobilisation

Comme d'habitude, c'est à la mi-juillet que le gouvernement fait ses mauvais coups... Il a décidé de rendre publiques les propositions du haut commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye qui prépare une baisse générale des pensions pour la très grande majorité des retraités. Les préconisations du rapport Delevoye n'ont qu'un objectif : réduire le « coût » du droit inaliénable à bénéficier de pensions assurant des conditions de vie à la hauteur des richesses produites, en progression constante alors que les pensions sont en baisse régulière. L'allongement de l'espérance de vie et les évolutions démographiques rendraient trop coûteux notre système de retraite par répartition. En réalité, l'espérance de vie en bonne santé ne progresse quasiment plus en raison de l'aggravation des conditions de travail et de vie et des reculs de l'âge de la retraite déjà engagés. Quant au financement du système de retraite, la suppression de l'ensemble des exonérations de cotisations patronales, la réduction du chômage et l'égalité salariale hommes-femmes l'assureraient sans problème. Enfin, les régimes « spéciaux » résultent le plus souvent de la prise en compte de particularités de multiples professions, notamment en terme de pénibilité. Les présenter comme des avantages voire des privilèges n'a comme fonction que de préparer la liquidation de dispositions prenant en compte, en partie, des conditions de travail particulières.

Le rapport Delevoye est présenté à grand renfort d'enfumage et de mensonges. Enfumage avec un prétendu maintien de l'âge légal de départ en la retraite, de fait effacé par la mise place d'une décote pour tout départ avant cet âge. Le « libre » choix de départ, présenté comme âge d'équilibre, sera en réalité reporté à 64 ans dès la mise en place de la contre-réforme avec une évolution à l'allongement de la durée du travail d'ores et déjà prévu. Mensonge dans l'affirmation que le remplacement du système de répartition par le système à points améliorera les retraites. Ce système ne permettrait pas mieux de compenser les aléas des parcours professionnels, notamment pour les femmes ; le niveau des pensions sera soumis à l'arbitrage, au choix, des gouvernements au fil des politiques d'austérité et des avantages maintenus pour les patrons ; la prise en compte de la pénibilité continuera à être combattue par le patronat. La transformation du système de retraite a pour objectif de verser des pensions à minima pour l'immense majorité et d'ouvrir un large champ de développement pour les logiques assurantielles privées et accessibles seulement à celles et ceux qui en auront les moyens. Les organisations syndicales, en particulier celles qui s'opposent à la modification globale du système des retraites, doivent refuser toute poursuite de semblant de discussion, aménagement, concertation. Il faut engager dès maintenant la construction d'un front unitaire syndical, politique, associatif pour favoriser le développement de la mobilisation qui seule peut faire reculer le gouvernement. Un gouvernement qui d'ores et déjà envisage de ne présenter son projet de loi qu'après les élections municipales de 2020. Mais c'est dès la rentrée de septembre que la mobilisation doit commencer à se construire. Les Gilets jaunes ont montré que détermination, radicalité et persévérance peuvent reculer le pouvoir. L'enjeu pour toutes et tous mérite de jeter toutes nos forces dans cette bataille.

Le NPA65, Tarbes, le 20 juillet 2019